2012.22

COMMUNE DE PAZAYAC

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
ARRONDISSEMENT DE SARLAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 16.05.2012
Date de la séance : 31 mai 2012

Nombre des conseillers municipaux : 15
Nombre de présents : 9
Absents avec procuration : 2

Présents : DUMONTET J-Jacques, CESSAT Bernard, CLAUZADE Annick, AUTHIER Denis VERLHIAC Martine, LANSADE BESSE Nathalie, LAFILOLIE Bernard, SOUBRANE Virginie et COSTE Stéphane

Absents : ROCHE Nicole - VERLHAC J-Claude – DELBOS Daniel, VERLHAC J-Claude, MEYNARD Michel et CATUS Bernard

Secrétaire de séance : COSTE Stéphane

N° 22

OBJET : P.L.U. : MISE A JOUR DES annexes – servitudes d'utilité publiques

Suite à la vérification du dossier du PLU par les services de l'Etat, Mr le Maire fait part au conseil d'un courrier émanant de la Préfecture – service de la DDT – et notifiant la mise à jour du tableau des servitudes publiques.

Il y a eu une omission sur le tableau des servitudes d'utilité publique et notamment concernant le puits du «Jabanel ».

Cette mise à jour à jour sera entériné par un arrêté du Maire.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette démarche.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme à l'original,
Mr DUMONTET J-Jacques – Maire
Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Sous-Préfecture de SARLAT (Dordogne)
REÇU LE
27 JUIN 2012
(Loi n° 82 213 du 02.03.1982)

MAIRIE DE PAZAYAC (Dordogne)

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

Département de la Dordogne

PAZAYAC

ARRETE DE MISE A JOUR DES ANNEXES DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) de la commune de PAZAYAC

ARRETE N° 02 du 31.05.2012

Le Maire de la commune de Pazayac

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.12661 et R.123-22,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles R.123.13 et R 123.14 relatifs au contenu des annexes du dossier d'un P.L.U
Vu le dossier du P.L.U approuvé par délibération en date du 1er Mars 2012

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes de ce dossier

ARRETE

Article 1 : le Plan Local d'Urbanisme de la commune de PAZAYAC est mis à jour à la date du présent arrêté par ajout de pièces suivantes aux annexes de ce plan

- Nouveau tableau récapitulatif des servitudes d'utilité publique

Article 2 : les mises à jour, sur support papier, sont tenues à la disposition du public à la Mairie de PAZAYAC

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché pendant un mois à la Mairie de PAZAYAC
Il sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet en 8 exemplaires pour notification aux services concernés

Article 4 : Monsieur le Maire de la commune de PAZAYAC est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Pazayac, le 31 Mai 2012

Le Maire,
J-Jacques Dumontet

MAIRIE DE PAZAYAC (Dordogne)

Sous-Préfecture de SARLAT (Dordogne)
REÇU LE
27 JUIN 2012
(Loi n° 82 213 du 02.03.1982)

Mairie de Pazayac - Le bourg - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 50 12 67 - Fax 05 53 50 89 82 - E-mail : pazayac@wanadoo.fr

Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune
PAZAYAC
24321

AS1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	Acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Source des Bourrieux	Arrêté préfectoral n° 111430 – Août 2010	ARS	Non	Oui	
AS1	CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL : Conservation des eaux	Puits de Jabanel	Arrêté préfectoral n° 111429 – Août 2010	ARS	Non	Oui	

13

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	Acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Les Farges – Pazayac DN 200	Conventions amiables : 0	GDF Angoul	Non	Non	
13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Pazayac – Terrasson DN 100	Conventions amiables : 0	GDF Angoul	Non	Non	
13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie-gaz	Doublement Les Farges – Pazayac D N 250	Conventions amiables : 0	GDF Angoul	Non	Non	

14

01/06/2010

Direction Départementale de l'équipement de la Dordogne Service Habitat Urbanisme : Bureau Administratif